



COLÈRE DES CONDUCTEURS DE CHIENS L'UNSA-FERROVIAIRE ENTENDUE

Paris, 12 juillet 2019

À la suite de l'alerte de **L'UNSA-Ferroviaire**, la Direction des Forces Projetables arrête l'ensemble des réflexions qu'elle avait engagées, comme autant de régressions sociales, et prend plusieurs mesures :

- ✓ **120 heures de formation continue** pour les conducteurs de chien « détection » ainsi que la mise en œuvre de relances régulières en gare ;
- ✓ **La transformation des 40 minutes de détente du chien en TC (temps compensé) ;**
- ✓ **Un formateur supplémentaire** sera recruté en favorisant une évolution parmi les ressources internes volontaires ;
- ✓ **L'UNSA-Ferroviaire** participera à une réflexion avec la Direction des Forces Projetables Spécialisées sur **les doctrines d'emplois des deux spécialités**, ainsi que sur le **cadrage du dimensionnement des équipes accueillant un conducteur de chien « défense » et/ou « détection »**.

Ces engagements de la Direction des Forces Projetables Spécialisées montrent une volonté d'amélioration des conditions de travail des conducteurs de chiens. Malgré cela, **L'UNSA-Ferroviaire** restera très attentive à ce que cette volonté soit pérenne et non pas un effet d'annonce, en réponse au mouvement des conducteurs de chiens « détection » programmé lors du week-end de grands départs.

Frédéric FOURNIER
Secrétaire Général des Services
fournier.f@unsa-ferroviaire.org

Nicolas CALONNE
Expert Fédéral SUGE
calonne.n@unsa-ferroviaire.org